

Avis au commissaire enquêteur

En ma qualité de riverains, habitant de la rue d'erre a Escaudoevres, je m'oppose à la modification du PLU en faveur de l'implantation d'une usine de transformation de pommes de terre Agrit Hauts de France, sur le site actuel appartenant à l'usine Tereos, pour les raisons suivantes :

-la hauteur et la proximité des bâtiments Effectivement on parle ici de bâtiments d'une hauteur de 24 mètres et 50 mètres correspondant à un immeuble de 8 et 16 étages à une distance de 40 mètres des habitations.

La perte d'ensoleillement et de luminosité est indéniable ayant une conséquence directe sur le taux d'humidité de l'habitat et un sérieux impact sur la santé des riverains.

-les rejets de combustion de la future usine

et les risques sur la pollution de l'air et les conséquences sur la santé et les cancers.

-je m'étonne en lisant l'avis donné par la MRAE sur les sujets environnementaux. En effet, elle parle du non intérêt d'effectuer les études environnementales. Sauf que Tereos jusqu'à aujourd'hui en activité possède des silos concernés par un risque technologique, mentionné dans le PLU.

Je pense qu'afin de rassurer les riverains et de pouvoir donner tous les éléments aux autorités compétentes il est impératif que ces études soient réalisées et partagées à la collectivité.

On parle également, dans ce dossier, de l'ammoniac avec les impacts et les risques occasionnés.

- on peut parler aussi de l'augmentation du trafic de véhicules super lourds (+ de 40 tonnes) sur les routes et sous nos fenêtres.

Ces véhicules roulant jours et nuits, avec l'obligation de faire tourner leurs groupes frigorifiques même à l'arrêt dans l'usine en attente de chargement.

Je mets l'accent sur le droit au sommeil et au repos des populations qui est un besoin fondamental. Le non respect de ce besoin essentiel engendre des problèmes :

Cardio-vasculaire,

De diabète et d'obésité,

De cancers etc...

Le problème relevé suite à une activité constante de la future usine, jours et nuits, 24h sur 24, 7 jours sur 7, week-ends et jours feries. Comment pouvoir se reposer, pouvoir dormir correctement sans que les bruits de l'usine, (des caristes, du chargement, du déchargement, des klaxons intempestifs...) déjà bien connues durant les campagnes bettravieres.

Il y a bien d'autres sujets que l'on ne peut

exposé aujourd'hui mais la loi concernant l " antériorité et les troubles de voisinage " parle bien de 5 décibels de 7h à 22h et de 3 décibels de 22h à 7h du matin (article R1336-6 du Code de la santé publique)

On pourrait pourquoi pas réaliser un tour de table avec l ensemble des riverains afin de consigner leurs souhaits et les sujets à accepter ou pas, car les grands perdant dans ce dossier et les grands oubliés sont les riverains. Les autorités semblent écouter me ne pas entendre nos inquiétudes ou nos souhaits.

Une autre demande faite par plusieurs riverains et associations : la réalisations d une maquette de la future usine, l echelle, reprennant les maisons allant tour et le cadre de vie, afin que tout puisse se positionner sur les sujets de proximité et de hauteur.

Mr Malesieux jerome

J estime, en tant que riverains directe de la future usine avoir le droit et le devoir, avec une certaine légitimité, de m opposer à ce projet qui n à